

RECIDIVE

Par NP97133 Postée le 19/08/2024 16:01

Bonjour, mon conjoint ou ex conjoint , je ne sais plus comment l appeler tellement nous avons eu des ruptures suite à sa consommation excessive de cocaïne. Consommateur au début "festif", même si je me dis que cette expression est juste la pour leur donner bonne conscience, il est devenu consommateur quotidien et même au travail dès le matin. Lors de ses prises qui dépassaient le raisonnable il devenait violent verbalement et exercée sur moi une violence psychologique incroyable. Un soir lors d une soirée avec ses "amis", il est revenu en plus alcoolisé, il a été violent avec moi physiquement; Ayant eu très peur je me suis réfugié pr la nuit chez une amie proche. La situation m a trop fait peur et je suis allé à la gendarmerie pour porter plainte pour violence conjugale. Parallèlement j ai dit à mon conjoint de quitter mon domicile et de récupérer toutes ses affaires. lui étant tjs sous l emprise de la drogue il m envoyé des msg de menaces alors que j étais toujours à la gendarmerie. Les gendarmes m ont escortés jusque chez moi car il était tjs là et j avais la peur au ventre. Comme je le constate ds de nombreux témoignages , je me rend compte qu'il a tjs une emprise sur moi. Etant un grand manipulateur et ds le déni de son état de santé je lui ai donné 2 secondes chances. En vain. Malgré la pseudo bonne volonté qu il y met, en réalité il ne me dit que ce que je veux entendre mais continue sa déchéance. j écris ici car j ai juste besoin de ne pas me sentir seule ds cette situation , et surtout qu on m oriente pr savoir quoi faire lorsqu'il va venir (encore encore et encore) me supplier de le reprendre, qu'il a changé, qu'il ne peut pas vivre sans moi etc... merci d avance pr votre soutien

Mise en ligne le 22/08/2024

Bonjour,

Pour faire face à la situation difficile que vous traversez, nous comprenons que vous soyez en quête de conseils et de soutien. La violence que votre conjoint exerce sur vous n'est pas tolérable et vous avez eu raison de porter plainte et de lui demander de partir.

Nous ne savons pas si vous avez déjà pris contact avec le **3919** (numéro national contre les violences conjugales). C'est un service que vous pouvez solliciter pour obtenir une écoute et une aide concernant les appréhensions que vous exprimez quant à un éventuel retour de votre conjoint. Ils pourront également vous orienter vers une association locale de leur réseau pouvant vous soutenir et vous aider à vous reconstruire.

Avec tous nos encouragements.

En savoir plus :

- "3919"